



# Suicides et Tentatives

par Laurent Daillie - publié dans Néosanté n°28/29/30 - Nov/Déc/Janv 2013/14

## 1<sup>e</sup> Partie : de la misère humaine jusqu'au terrorisme relationnel

Nous y sommes tous confrontés d'une manière ou d'une autre, directement ou indirectement, qu'il s'agisse de nous-mêmes, de nos proches ou de nos patient(e)s si nous sommes thérapeutes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : l'OMS recense plus d'un million de suicides par an dans le monde et dix à vingt fois plus de tentatives.

Selon le Ministère de la Santé, on dénombre en France chaque année environ 10.500 décès par suicide et 220.000 tentatives. Très accessoirement cela coûte environ cinq milliards d'euros par an à la collectivité, en frais directs et indirects. Sans compter l'inquantifiable : la souffrance des familles qui doivent gérer leurs suicidé(e)s et leurs vrais ou faux suicidaires.

### la Misère Humaine

Il y a bien des raisons de vouloir en finir avec la vie mais le dénominateur commun est évident : la misère, ou plus précisément la souffrance, physique et/ou morale. On se suicide pour échapper à une douleur physique insupportable ou à des conditions de vie telles que la mort est préférable ; mais le plus souvent on se suicide pour échapper à une souffrance morale. Cela dit on peut se suicider pour bien d'autres raisons, souvent fort honorables mais quelquefois parfaitement scandaleuses.

À l'étude des chiffres, on constate plusieurs choses : les pays où on se suicide le plus ne sont pas les plus pauvres ; les personnes homosexuelles, surtout des hommes, se suicident ou tentent de le faire bien plus en proportion du fait d'une mauvaise estime de soi et/ou en conséquence de l'homophobie ; et surtout on constate que les hommes se suicident plus souvent que les femmes, de façon plus ou moins flagrante en fonction des pays, le seul où la parité est respectée étant la Chine. En France, 75 % des décès par suicide concernent des hommes.

Que peut-on en déduire ? Que les hommes sont plus compétents que les femmes ? Disons plutôt que pour une part cela s'explique par le choix du *modus operandi* : les hommes préfèrent la pendaison et les armes à feu, ce qui laisse peu de chances ; et les femmes la voie médicamenteuse, ce qui permet d'en sauver davantage. En France également, 65 % des tentatives de suicide concernent des femmes. Que peut-on en déduire ? Difficile à dire, et d'autant plus en considérant la suite de mon propos.

### les Dommages Collatéraux

S'il est bien attristant, le suicide d'une personne est surtout un traumatisme pour ses proches, bien plus que son décès : c'est l'un des drames les plus 'fracassants' que l'on puisse vivre. En général on ne s'y attend pas ; souvent on culpabilise de ne pas avoir perçu la souffrance du défunt et/ou de ne pas l'avoir assez soutenu ; parfois on se sent responsable de son malheur, à tort ou à raison ; et presque systématiquement on se

sent nié, rejeté, sans aucune valeur car abandonné de la sorte. Il en va de même en cas de tentative de suicide, que la démarche soit authentique ou simulée : c'est un calvaire pour les familles. Sans compter qu'on peut être la victime d'un chantage au suicide.

À juste titre on consacre beaucoup d'argent et d'énergie pour aider les personnes suicidaires ou ayant fait une tentative de suicide ; on devrait en faire autant pour leurs proches. En théorie et si on prend en compte les chiffres officiels, cela concerne en France quelque 235.000 familles chaque année : elles aussi ont besoin d'aide. Sans compter que parfois le drame affecte les générations suivantes.

## Suicide ou Tentative de Suicide ?

C'est à chaque fois la grande inconnue puisqu'il existe quatre cas de figure : la tentative de suicide réussie (*on reste en vie*) ou ratée (*on meurt 'accidentellement'*) ; et le suicide réussi (*on meurt*) ou raté (*on survit 'accidentellement'*). De ce fait il est toujours très difficile de savoir ce qu'il en est vraiment : seule la personne concernée connaît la vérité et peut la dire si elle a survécu.

Bien que le sujet soit très sensible, mieux vaut-il être objectif : si certaines personnes veulent effectivement en finir avec la vie avec ou sans succès, le plus souvent c'est un simulacre qui parfois tourne au drame. Dans ce cas on en parle très pudiquement comme d'un 'appel au secours' et on accorde à l'intéressé(e) le statut de victime : c'est être bien naïf à mon avis.

Car de très nombreuses tentatives de suicide sont des simulacres, des 'numéros de claquettes' : au mieux c'est un acte de séduction pour attirer l'attention de l'autre ; et au pire c'est du terrorisme relationnel pour faire pression sur lui. Sans compter que parfois la TS (*et même le suicide*) a pour objectif de se venger de l'autre. Quant au statut de victime, il revient plutôt à l'entourage dans tous les cas de figure.

## le Suicide

Il est selon les points de vue et/ou les circonstances considéré comme une lâcheté ou au contraire un acte très courageux. En tout cas il faut avoir une excellente raison, bonne ou mauvaise, pour choisir de se donner la mort considérant la force de notre instinct de survie. À noter qu'il est une particularité humaine puisqu'on ne l'observe pas chez l'animal, le fameux suicide de masse des lemmings étant un mythe.

Le suicide est depuis toujours un tel fléau qu'on a fait en sorte de l'interdire, à l'origine probablement pour éviter l'hécatombe et surtout pour empêcher les personnes soutiens de famille d'abandonner leur poste. Car si aujourd'hui en Occident les enfants d'une personne ayant choisi d'en finir sont 'seulement' en grande souffrance psychologique, c'est en d'autres temps et lieux beaucoup plus grave.

Alors on en a fait un crime devant Dieu : encore aujourd'hui des prêtres conservateurs refusent de donner les derniers sacrements aux suicidés. Jadis ils étaient interdits de séjour au cimetière et leur famille souvent mise à l'index. Le suicide est même parfois un crime devant les hommes : ainsi par exemple en Chine, on peut être condamné à mort pour avoir tenté de se suicider !

Il est en revanche très honorable au Japon dans certaines circonstances. C'est même parfois une faute morale de ne pas en avoir le courage et l'intéressé en est fort honteux, ainsi que sa famille. Quant aux résistants ayant choisi cette solution pour ne pas risquer de parler sous la torture nazie, ils sont considérés comme des héros.

à suivre

Nous verrons le mois prochain combien il y a de raisons plus ou moins valables de se suicider : il y en a beaucoup. Et nous verrons aussi ce qu'on peut dire des tentatives de suicide, sans langue de bois.

## **2<sup>e</sup> Partie** : la Logique du Symptôme

Le mois dernier j'ai dit pour l'essentiel que la grande inconnue à ce sujet est de savoir ce qu'il en est vraiment puisqu'il a quatre cas de figure : la tentative de suicide réussie (*on reste en vie*) ou ratée (*on meurt 'accidentellement'*) ; et le suicide réussi (*on meurt*) ou raté (*on survit 'accidentellement'*). Seule la personne concernée connaît la vérité et peut la dire si elle a survécu.

### le Suicide (suite)

Il y a bien des raisons de vouloir en finir, des plus honorables aux plus scandaleuses. La plus évidente est d'échapper à la douleur physique et/ou à une souffrance morale si forte que la mort semble préférable. D'ailleurs en France 30 % des décès par suicide concernent la tranche d'âge supérieure à 65 ans, celle du vieillissement, de la maladie, du veuvage, de la solitude et de l'ennui de vivre. Fréquemment aussi on se suicide pour échapper à la misère.

Mais souvent on met fin à ses jours pour échapper à la sanction, réelle ou symbolique, pénale et/ou morale. On peut se suicider pour échapper à la Justice et/ou à l'indignité : par exemple dans mon petit village un père incestueux s'est dernièrement suicidé à l'instant même de l'arrivée des gendarmes venus l'arrêter. Ce cas de figure fait souvent la 'une' de l'actualité. Parfois la faute est insignifiante ou l'accusation infondée : par exemple un professeur s'est pendu car accusé à tort d'attouchements sexuels par une élève voulant se venger de lui.

On peut se suicider pour échapper à la honte ou au déshonneur, le cas le plus célèbre de l'Histoire de France étant celui de François Vatel, le cuisinier du roi Louis XIV. Il s'est suicidé avec son épée le vendredi 21 avril 1671 parce que la veille le souper royal n'était pas parfait et surtout parce que ce jour-là, le poisson n'a pas été livré à temps. C'est aussi le cas d'un homme politique n'ayant pas supporté que son homosexualité soit révélée par la presse ; ou d'un cadre ayant fait perdre beaucoup d'argent à son entreprise.

On peut se suicider pour échapper au déshonneur familial : par exemple un père n'a pas supporté de voir son nom en première page du journal du fait de l'inculpation de son fils dans une affaire d'escroquerie très médiatisée. Dans sa lettre d'adieu il dira : "*Mon nom est sali à jamais*". On peut se suicider pour laver son honneur et/ou celui de sa famille, éventuellement de façon rituelle, comme dans le cas du hara-kiri.

On peut se suicider pour échapper à la culpabilité : une mère dont l'enfant est décédé accidentellement à cause d'un défaut de surveillance a préféré la mort plutôt que de porter sa faute *ad vitam* ; idem pour un aigilleur du ciel responsable d'une catastrophe aérienne ayant fait beaucoup de victimes.

On peut se suicider pour ne pas laisser une image dégradée de soi : cela concerne de nombreuses personnes âgées, surtout si elles souffrent d'une maladie dégénérative. C'est le cas du père d'une amie lorsqu'il a su qu'à court terme il deviendrait grabataire. On peut se suicider car ne supportant pas un aspect de soi et/ou une pulsion, le plus souvent liés à la sexualité : beaucoup de personnes homosexuelles sont concernées.

On peut se suicider 'sacrificiellement' pour diverses raisons, par exemple pour ne pas être un fardeau et/ou pour ne pas ruiner sa famille en frais médicaux ; ou avant d'être torturé pour ne pas risquer de parler et dénoncer le réseau ou l'organisation auquel on appartient ; ou pour protéger sa famille. C'est le cas du Maréchal Rommel car impliqué dans l'attentat contre Hitler en Juillet 1944. Des officiels de la Gestapo se sont présentés à son domicile et lui ont accordé un quart d'heure pour se suicider contre la promesse que sa famille serait épargnée.

On peut se sacrifier pour dénoncer un fait ou défendre une cause en attirant l'attention des médias, en général en s'immolant par le feu pour que cela ait plus d'impact. On peut aussi se sacrifier en kamikaze pour tout à la fois défendre une cause, montrer son courage et éventuellement pour plaire à Dieu.

Enfin on peut se suicider pour se venger de l'autre : c'est le cas d'un jeune homme éconduit par une femme qui s'est fait sauter la cervelle sous ses yeux. Juste avant de presser la détente, il lui a dit : "*Tu auras ma mort sur la conscience*". On trouve aussi dans les annales judiciaires des cas de suicide orchestrés de telle sorte que la personne dont on veut se venger soit accusée de meurtre.

Cela dit on peut avoir une excellente raison d'en finir et en être capable mais ne pas se le permettre pour diverses raisons, pour ne pas faire de la peine à ses proches ou par crainte d'une sanction *post mortem*, plus particulièrement celle de Dieu et des flammes de l'enfer *ad aeternam*.

## la Tentative de Suicide

Seulement en France on en recense 220.000 par an et il est toujours difficile de déterminer s'il s'agit d'une tentative réussie et donc d'une mise en scène ; ou s'il s'agit d'un suicide raté, la médecine sauvant de nombreuses personnes ayant réellement eu l'intention d'en finir. Seul(e) l'intéressé(e) le sait. Alors, dans le doute, on en parle comme d'un appel au secours et on accorde à la personne le statut de victime. C'est être bien naïf dans la majorité des cas : ce sont plutôt des bourreaux qui torturent leurs proches.

Le plus souvent c'est un message à l'adresse de l'autre pour attirer son attention et/ou/ donc pour faire pression sur lui. Au mieux c'est un acte de séduction pour se faire aimer ; au pire c'est du terrorisme relationnel pour contraindre l'autre ; et parfois même l'objectif est de le faire souffrir pour se venger de lui. Sans parler du chantage au suicide. Pour ma part j'appelle tout cela de l'escroquerie.

Il y a même des artistes de la TS : je connais une personne qui en collectionne déjà une bonne vingtaine, toujours parfaitement orchestrées puisque infirmière de profession et sachant donc quels médicaments utiliser et à quel dosage. Elle pratique dès qu'elle se sent un peu seule afin que ses proches se préoccupent d'elle. Ils sont évidemment excédés par cette attitude mais continuent à collaborer pour n'avoir rien à se reprocher si jamais un jour survient un accident.

à suivre

S'il est attristant qu'autant de gens souffrent au point de mettre fin à leurs jours et s'il faut aider les personnes suicidaires ou ayant fait une véritable ou pseudo tentative de suicide, peut-être faudrait-il aussi aider leurs familles qui en ont bien besoin. J'en parlerai le mois prochain.

### **3<sup>e</sup> Partie : la Souffrance des Familles**

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : on recense dans le monde environ un million de suicides par an et dix à vingt fois plus de tentatives ; et en France en moyenne 10.500 décès et 220.000 tentatives, sans compter les personnes 'seulement' suicidaires et les cas non recensés, tels que les suicides de la route comptés comme des accidents.

Mais il est une chose qu'on oublie beaucoup trop : la souffrance et/ou le calvaire des proches. Ce sont eux *in fine* les véritables victimes. Si on considère les chiffres officiels, cela concerne en France 235.000 familles chaque année + celles qui gèrent leurs vrais ou faux suicidaires = des millions de personnes victimes de torture mentale et dont on ne se préoccupe pas.

On nage dans un océan d'hypocrisie : on doit se lamenter sur le sort des suicidé(e)s qui n'en ont plus rien à faire et s'apitoyer sur celui des suicidaires qui le plus souvent sont de véritables escrocs. Quant aux familles, elles ont le mauvais rôle puisqu'on s'interroge sur leur degré de responsabilité, ce qui le plus souvent est parfaitement injuste. Sans compter qu'elles peuvent être accusées de non-assistance à personne en danger puisque la loi nous oblige à protéger l'autre de lui-même, par tous les moyens.

#### **le Suicide d'un Proche**

Le mort soudaine d'un proche est toujours un traumatisme mais c'est encore pire en cas de suicide : c'est l'un des drames les plus 'fracassants' qui soient. D'abord presque toujours on se sent coupable de ne pas avoir détecté la souffrance du défunt et/ou de ne pas l'avoir assez soutenu. C'est encore plus douloureux s'il s'agit d'un jeune : des parents ne s'en remettent jamais tellement ils culpabilisent.

Le summum est atteint lorsque, à tort ou à raison, on s'estime responsable du malheur de l'intéressé(e). Par exemple : un homme doit gérer le suicide de son ex-femme qui n'a pas supporté la séparation ; et une fille celui de son père incestueux car l'ayant dénoncé. C'est aussi le cas de jeunes enfants qui se sentent responsables du suicide d'un parent, parce que n'ayant pas été sages la veille par exemple.

De plus, le suicide étant considéré comme une faute morale et même un crime devant Dieu, beaucoup de personnes éprouvent de la honte qu'un de leurs proches soit

concerné. De ce fait encore aujourd'hui on ne parle pas facilement des suicidé(e)s de sa famille : dès qu'il en est question, on perçoit un profond malaise, même chez des personnes athées et/ou si la cause du suicide est honorable.

Mais aussi – et peut-être surtout – on peut se sentir nié, rejeté, sans aucune valeur car abandonné de la sorte : c'est presque systématique. Des proches, surtout des enfants, le vivent comme une négation d'eux-mêmes. De ce fait, bien souvent, les proches ont un profond ressentiment vis-à-vis du défunt sans vraiment le savoir. Car il est en quelque sorte interdit d'en vouloir à un mort, d'autant plus dans ce cas.

Je conseille aux familles d'admettre que l'autre a le droit de se suicider et de réaliser combien c'est un acte courageux et même parfois très noble. Si après cela vous êtes toujours en souffrance, je préconise de faire une très grosse colère vis-à-vis de cette personne : c'est infiniment thérapeutique et ne fait de mal à personne. Et si elle s'est suicidée pour vous faire souffrir, alors je préconise d'aller pisser sur sa tombe, en sachant que c'est interdit par la loi.

Quant aux personnes suicidaires, je vous invite à faire en sorte que vos proches soient traumatisés a minima si un jour vous passez à l'acte, sauf si bien sûr votre but est de les faire souffrir. Laissez leur un petit mot gentil et déculpabilisant ; évitez qu'ils aient à vous dépendre ou nettoyer votre cervelle sur le mur comme une patiente me l'a raconté ; et faites en sorte que la Police ne puisse pas soupçonner que l'on vous a aidé, surtout si vous êtes riche.

## la TS d'un Proche

C'est forcément un choc si c'est la première tentative de l'intéressé(e), surtout si son état de santé est préoccupant. Ensuite viennent le questionnement, éventuellement la culpabilité et bien sûr la peur que cela ne se reproduise. Mais aussi s'installe le doute. Car en fonction du contexte et surtout si ce n'est pas la première fois, on envisage être victime d'une escroquerie relationnelle pour attirer notre attention ou faire pression sur nous, voire pour nous faire souffrir. Le problème étant qu'on en n'est jamais sûr : seule la personne sait s'il s'agit d'une vraie ou pseudo tentative et, dans ce cas, il est peu probable qu'elle dise la vérité car alors sa démarche est caduque.

## la Gestion des Suicidaires

Avoir un proche réellement suicidaire est un véritable calvaire, un stress permanent. C'est une épée de Damoclès au-dessus de la tête : on s'attend au pire à chaque instant, dès que le téléphone sonne. En théorie – et sans contrevenir à la loi évidemment – je conseille de donner à l'autre le droit de choisir sa destinée et d'envisager cette éventualité comme on le fait pour une personne en fin de vie. Mais c'est en pratique beaucoup plus compliqué, d'autant plus si la personne est jeune et/ou si à l'évidence elle traverse seulement une mauvaise passe.

## la Gestion des Escrocs

C'est une immense prise de tête, même lorsque l'escroquerie est clairement avérée : on alterne entre le ressentiment vis-à-vis de la personne ; l'envie de lui tourner le dos et le devoir de l'aider ; la peur qu'elle passe réellement à l'acte ; la culpabilité lorsqu'il s'agit

de nos enfants ; etc. Que faire ? En théorie ces personnes méritent au moins des gifles sinon plus ; mais la loi l'interdit.

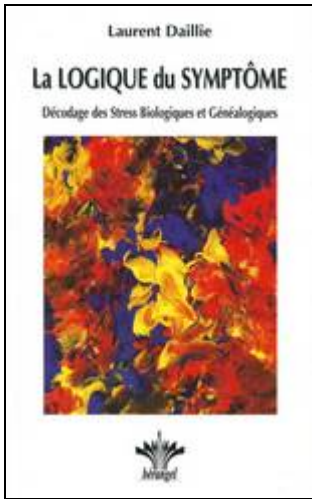
## la Gestion d'un Chantage au Suicide

C'est malheureusement fréquent et très efficace : des enfants menacent de se suicider s'ils n'obtiennent pas ce qu'ils veulent de leurs parents ; idem pour des conjoints quand un des deux veut rompre la relation. Alors plutôt que d'avoir la mort de l'autre sur la conscience, on préfère céder. L'idéal reste de ne pas s'y laisser prendre, en sachant que l'intéressé(e) peut éventuellement passer à l'acte : quelques enfoiré(e)s en sont parfaitement capables. Cela sous-entend qu'il faut être prêt à l'assumer le cas échéant : plus facile à dire qu'à faire.

## Utopie

Je propose d'ajouter aux Droits de l'Homme celui de choisir l'instant de sa mort ; de dépénaliser le suicide au plan spirituel ; et de voter une loi condamnant sévèrement les suicidé(e)s et les suicidaires (*vrais ou faux*) coupables de torture mentale à l'égard de leurs proches.

Voir ci-après pour en savoir plus...



# la LOGIQUE du SYMPTÔME

Volume I et II

Oser prétendre qu'un symptôme est logique peut sembler pure folie ! Pourtant, il est bien souvent la conséquence indésirable d'un mécanisme naturel de survie et d'adaptation à la pression du milieu aussi vieux que la vie.

Dans de très nombreux cas, qu'il soit physique ou psychique, le symptôme est une sorte de programme d'assistance biologique parfaitement cohérent mis en œuvre par notre cerveau pour tenter de nous venir en aide lorsque, à tort ou à raison, il nous croit en danger.

À tort ou à raison car notre cerveau archaïque a une façon très particulière de considérer nos stress et nos peurs puisqu'il réagit comme si nous étions toujours confrontés aux dures réalités et aux dangers de la vie sauvage.

Le fait est que nos maladies physiques ou psychiques, nos blocages psychologiques, nos comportements ou nos difficultés existentielles en général sont bien souvent la conséquence d'un épouvantable malentendu entre la pensée humaine et notre cerveau primitif.

C'est l'objectif du Décodage des Stress Biologiques est de décrypter la peur animale inconsciente induite par un vécu humain afin de comprendre la logique du symptôme qui s'en suit. Dans de nombreux cas, cette simple prise de conscience peut suffire.

Quant au Décodage des Stress Transgénérationnels, il permet de comprendre pourquoi et comment un événement survenu bien avant notre naissance, pendant notre vie intra-utérine ou dans l'histoire de notre famille, peut avoir une influence considérable sur notre vie et/ou notre santé.

Volume 1 - ISBN : 978.2915.227048 - Éditions Bérangel - 2006 - 368 pages - 23 €

Volume 2 - ISBN : 978.2370.660077 - Éditions Bérangel - 2014 - 321 pages - 20 €

[Ces livres sont disponibles en langue espagnole](#)

Plus de précisions sur [www.biopsygen.com](http://www.biopsygen.com)

## Bon de Commande

à imprimer ou à recopier sur papier libre  
France métropolitaine uniquement (1)

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Code : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_  
 Tél : \_\_\_\_\_  
 Email : \_\_\_\_\_

Je commande le(s) livre(s) suivant(s)

Titre	Quantité	Prix Unitaire	Total TTC
la LOGIQUE du SYMPTÔME		23 € TTC	
la BIO-LOGIQUE du SURMOI		20 € TTC	
Participation forfaitaire aux frais de port *			
Montant à payer TTC			

\* Tarif 'Lettre' : 3,50 € - Tarif 'Lettre Recommandée' : 7 €  
 Ce tarif s'applique pour l'envoi d'un ou plusieurs livres

**Je joins mon règlement par chèque à l'ordre de Laurent Daillie**

Date : \_\_\_\_\_ Signature : \_\_\_\_\_  
 une facture est envoyée en même temps que le(s) livre(s)  
 (1) me contacter pour d'autres destinations

Laurent DAILLIE - 8 Place de l'Église - 71700 Farges lès Mâcon - France  
 03.85.40.52.23 ou 06.88.89.06.17 - skype: laurent.daillie  
 laurent.daillie@wanadoo.fr - www.biopsygen.com  
 siret : 441.298.395.00019 - naf : 8559.A  
 Membre d'une association de gestion agréée - Règlement par chèque accepté